

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VERSION V.1.2 2025

1) IDENTITÉ DE LA CHEFFE

- Dénomination : SO COOKING BY GAËLLE - Entreprise Individuelle – Cheffe privée et ateliers culinaires
- SIRET : 891 020 398 00014 – TVA : non applicable – APE : 5621Z
- Siège : 55, avenue Grignan 13006 Marseille
- Téléphone : +33 7 80 97 09 95
- E-mail : socookingbygaelle@gmail.com

2) OBJET

- Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de cheffe à domicile, ateliers culinaires, menus sur mesure et services associés proposés par SO COOKING BY GAËLLE sur le territoire français.

3) DEVIS – COMMANDE – ACCEPTATION

- Un devis détaillé et numéroté est adressé au client avec une validité de 15 jours.
- La commande devient ferme à la première des occurrences suivantes :
 - a. Réception d'un e-mail d'acceptation explicite du devis, ou
 - b. Réception de l'acompte, ou
 - c. Émission d'un bon de commande (client pro/conciergerie).
- Le client est tenu de vérifier l'exactitude des informations figurant sur le devis (date, lieu, nombre de convives, menu, services inclus) avant son acceptation.

4) PRIX – FRAIS – RÉVISIONS

- Prix exprimés en € nets, TVA non applicable (article 293B du Code Général des Impôts), hors frais de parking/lieu/logistique.
- Frais de déplacement : inclus lorsque précisé en amont au client sinon à la charge du client sur base de frais réels et sur justificatif (billet de train, essence...)
- Stationnement, péages, accès site et éventuelles locations de matériel sont à la charge du client (sur justificatifs).
- Tout ajustement (quantités finales, contraintes spécifiques, marché/approvisionnement...) sera soumis à l'accord préalable du client et sera basé sur des éléments objectivement justifiables et communiqués au client dans les meilleurs délais.

5) ACOMPTE – SOLDE – MODALITÉS DE PAIEMENT

- Acompte : 30 % du montant total dans les 5 jours ouvrables dès validation du devis ; solde exigible au plus tard à J-14 calendaires avant la prestation.
- L'absence de règlement du solde à J-14 entraîne l'annulation de la prestation, sans remboursement de l'acompte.
- Moyens : virement SEPA / chèque / espèces .
- Référence de paiement demandée : "ACOMPTE – Devis [XXXX] – [Nom] – [Date]".
- Retard de paiement (clients pros) : pénalités de retard au taux légal et indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement dès le lendemain de l'échéance.

6) DROIT DE RÉTRACTATION

- Prestations datées (restauration/loisirs) fournies à une date ou période déterminée : le droit de rétractation ne s'applique pas (C. conso, art. L221-28, 12°).
- Pour les ventes non datées, le délai légal s'applique selon le Code de la consommation.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VERSION V.1.2 2025

7) ANNULATION – REPORT

- Annulation par le client : non remboursable ; possibilité de proposer une date de report

L'acompte versé n'est pas remboursable et le solde demeure dû si l'annulation intervient moins de 14 jours calendaires avant la date de la prestation. La possibilité de proposer une date de report sera étudiée d'un commun accord, sous réserve de la disponibilité de la cheffe et si la demande de report est effectuée au moins 21 jours calendaires avant la date initialement prévue. En cas de non acceptation de la date de report proposée et de l'impossibilité de trouver une nouvelle date, l'annulation reste ferme et non remboursable.

- Annulation par la cheffe : remboursement intégral des sommes versées sous 7 jours calendaires ; possibilité de proposer une date de report.
- Cas de force majeure/événement extérieur rendant la prestation impossible (intempéries extrêmes site extérieur, coupure prolongée, impossibilité d'accès) : report prioritaire ; à défaut, remboursement hors frais irréversibles justifiés.

8) BONS CADEAUX

- Validité : Les bons cadeaux émis par SO COOKING BY GAËLLE sont valables pour une durée de douze (12) mois à compter de leur date d'émission. Cette date est clairement indiquée sur le bon cadeau. Passé ce délai, le bon cadeau ne pourra plus être utilisé, ni faire l'objet d'un remboursement ou d'une prolongation.
- Utilisation : Le bénéficiaire du bon cadeau doit impérativement prendre contact avec SO COOKING BY GAËLLE pour réserver sa prestation avant la date d'expiration du bon cadeau. La réalisation de la prestation elle-même pourra avoir lieu après la date d'expiration, sous réserve que la réservation ait été effectuée dans le délai de validité du bon cadeau et dans le respect des disponibilités de la cheffe. Il appartient au bénéficiaire de prendre rendez-vous suffisamment tôt, les disponibilités de la cheffe variant selon les périodes.
- Conditions spécifiques :
 - Les bons cadeaux sont personnels et ne peuvent être ni échangés contre leur valeur monétaire, ni revendus.
 - Ils sont valables uniquement pour la ou les prestations spécifiées sur le bon cadeau. Si un montant a été indiqué, il correspond à la valeur d'achat du bon cadeau et ne peut servir qu'à l'achat de prestations SO COOKING BY GAËLLE.
 - En cas de non-utilisation ou d'utilisation partielle dans le délai de validité, le solde non utilisé du bon cadeau est définitivement perdu et ne donne lieu à aucun remboursement ni avoir.
- Perte ou vol : En cas de perte ou de vol, le bon cadeau ne pourra être ni remboursé, ni remplacé. La cheffe décline toute responsabilité à cet égard.
- Application des CGV : L'achat et l'utilisation d'un bon cadeau impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

9) CONDITIONS DE RÉALISATION – LIEU – MATÉRIEL

- Le client garantit un accès au lieu, une cuisine/utilitaires conformes et fonctionnels (eau, électricité, réfrigération, plan de travail) sauf si une prestation "cuisine mobile/matériel" a été convenue. En cas de non conformité constatée le jour de la prestation empêchant sa bonne réalisation, la cheffe se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation et sa responsabilité ne pourra être engagée. Celle-ci sera facturée intégralement à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure imputable au client.
- Temps d'installation et de remise en état inclus :
- Casse/détérioration du matériel de la cheffe imputable au client ou à ses invités : facturation au coût de remplacement.

10) ALLERGIES – RÉGIMES – SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Le client s'engage à déclarer par écrit toutes allergies/intolérances/régimes au plus tard 1 mois avant la date de la prestation (listes nominatives).
- En l'absence d'information dans les délais, la responsabilité de la cheffe ne peut être engagée.
- Bien que toutes les précautions nécessaires soient prises par la cheffe, elle ne peut garantir une absence totale d'allergènes en cas d'allergies sévères, en raison des contraintes d'un espace de travail partagé ou des fournisseurs d'ingrédients.
- La cheffe applique les bonnes pratiques d'hygiène (HACCP) et la chaîne du froid ; les restes remis au client sortent de sa responsabilité.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VERSION V.1.2 2025

11) BOISSONS – ALCOOL

- Sauf stipulation contraire, les boissons sont fournies par le client.
- Si la cheffe fournit des boissons alcoolisées, cela est indiqué au devis et réalisé dans le respect de la réglementation locale en vigueur.

12) PERSONNEL – TIMING – EFFECTIFS

- Les horaires et le nombre de convives sont contractualisés au devis.
- Toute heure supplémentaire/renfort de personnel demandé sur place est facturé(e) selon le tarif indiqué au devis, ou à défaut selon le tarif horaire de 80€ nets/ heure pour la cheffe et de 60€ nets/heure par membre du personnel supplémentaire.
- Toute heure entamée est due par le client dans sa totalité.

13) PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – IMAGES

- Menus, recettes, supports et photos réalisés par la cheffe sont protégés. Toute reproduction ou usage commercial sans autorisation écrite est interdit.
- Le client autorise la diffusion de visuels (photos/vidéos) noms nominaux des plats, buffets ou de l'ambiance générale de la prestation sur les supports de communication de SO COOKING BY GAELLE (site internet, réseaux sociaux, portefolio), sauf opposition explicite écrite du client avant la prestation.
- À défaut d'accord écrit, aucune image identifiable des personnes ne sera publiée.
- Le client s'engage à informer ses invités que toutes photographies et vidéos réalisées lors de la prestation et montrant la cheffe ou son personnel ne pourra être diffusée publiquement sans leur accord préalable et écrit.

14) DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

- Données traitées pour gestion des devis/commandes, facturation, suivi client.
- Les clients disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07).
- Base légale : exécution du contrat et intérêt légitime.
- Conservation : pièces comptables 10 ans ; données clients actives 3 ans après dernier contact écrit.
- Droits : accès, rectification, effacement, opposition via socookingbygaelle@gmail.com
- DPO/contact : Gaelle GAUTIER - socookingbygaelle@gmail.com .

15) ASSURANCE – RESPONSABILITÉ

- La cheffe est couverte par une RC pro Inter Mutuelles Entreprises, N° 971 0001 85486 G 30
- Responsabilité exclue pour tout dommage indirect, et plafonnée au montant de la commande en cas de dommage direct prouvé.

16) RÉCLAMATIONS – MÉDIATION

- Réclamation préalable : toute réclamation relative à la prestation peut être adressée par écrit à socookingbygaelle@gmail.com / 55, avenue Grignan 13006 MARSEILLE.
- Pour un traitement optimal, le client est invité à formuler sa réclamation idéalement dans les 7 jours suivant la prestation (photos/éléments à l'appui).
- Médiation de la consommation (clients particuliers) : si la réponse apportée par la cheffe ne satisfait pas le client, celui-ci peut saisir, dans l'année suivant sa réclamation écrite, le médiateur de la consommation dont relève la cheffe :
[AME CONSO / GHR CECMC] – [197 Boulevard Saint Germain 75007 Paris] – dossier en cours.
La médiation est gratuite pour le consommateur.
- Information obligatoire : les coordonnées du médiateur sont également disponibles sur le site internet et sur les devis/ CGV de So Cooking by Gaëlle.

17) DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

- Droit français. À défaut d'accord amiable/médiation : tribunaux compétents

Pour les clients professionnels : tribunaux du ressort de Marseille.

Pour les clients particuliers : compétence des tribunaux du domicile du consommateur, ou de Marseille si le consommateur le souhaite.

